



**Programme Régional
d'Insertion des Travailleurs
Handicapés en Limousin**

D.O.E.T.H. 2008

Source : Ministère de l'Economie, des Finances et
de l'Emploi, du Travail, des Relations Sociales et
de la Solidarité

La présente analyse a été faite à partir des fichiers salariés et entreprises sur le département de la Creuse.

1/ Analyse globale par secteur d'activité

Le nombre d'entreprises de plus de 20 salariés est de 128, elles disposent d'un effectif total de 6987 salariés.

Le nombre total de travailleurs handicapés employé dans ces entreprises est de 259.

Le nombre total de travailleurs handicapés à employer est de 419, + 160 emplois seraient nécessaires pour atteindre le quota de 6% (ceci ne tenant pas compte du calcul des UB).

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés de 3.70 % pour l'ensemble du département. Une augmentation de 0.28% par rapport à 2007.

Sur les 128 entreprises de plus de 20 salariés, 26 n'emploient aucun travailleur handicapé (soit elles versent une cotisation à l'Agefiph, soit elles font appel à la sous-traitance).

Parmi les travailleurs handicapés employés, on note :

- ✓ Une majorité d'hommes, 65.25 %, pour 34.74 % de femmes.
- ✓ Une majorité de personnes entre 25 et 50 ans, 59.07 %, les autres salariés se répartissent à 38.61 % dans la tranche 50 ans et plus et 2.3 % dans la tranche moins de 25 ans.

La durée moyenne d'activité dans l'entreprise est de 29 ans.

- ✓ La quasi-totalité des contrats sont des CDI (86.48 %).
- ✓ 12 entreprises ont signé un accord avec l'Agefiph.
- ✓ La répartition de l'utilisation des possibilités offertes est la suivante :

- emploi seul : 39.07 %, une augmentation de 7,61% (certaines ont des accords)
- sous-traitance et emploi : 13.28 %, une augmentation de 5,22%
- cotisation Agefiph seule : 13.28 %, une baisse de 6,07%
- emploi et cotisation Agefiph : 13.28 %, une baisse de 1,19%
- emploi, sous-traitance et cotisation Agefiph : 14.06 %, une augmentation de 1,97%
- sous-traitance et cotisation Agefiph : 7.03 %, une baisse de 0,22%

2/ Les grandes tendances

✓ L'âge moyen

On constate que l'âge moyen des salariés travailleurs handicapés est élevé (46 ans).

Les secteurs dans lesquels ont retrouvé les âges moyens les moins élevés sont : « Industries Manufacturières », « Hôtels et Restaurants ».

Les secteurs dans lesquels ont retrouvé les âges moyens les plus élevés sont : « Santé et Action sociale », « Construction », « Commerce ».

✓ La durée d'activité dans l'entreprise

Les fourchettes se situent entre 1 an et 44 ans.

Les secteurs se situant dans la fourchette basse sont : « Transports et Télécommunications » et « Education ».

Les secteurs se situant dans la fourchette haute sont : « Commerce », « Travail des métaux », « Industries Manufacturières », « Administration Publique ».

✓ Les accords d'entreprises

<u>Secteur d'Activité</u>	<u>Nombre d'Accord(s)</u>	<u>%</u>
Industries Manufacturières	0	0%
Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'Eau	0	0 %
Construction	0	0 %
Commerce	5	41.66 %
Hôtels & Restaurants	0	0 %
Transports & Télécommunications	0	0 %
Immobilier, Services fournis aux Entreprises	0	0 %
Administration Publique	0	0 %
Education	1	8.33 %
Santé & Action Sociale	6	50 %
Services Collectifs, Sociaux & Personnels	0	0%

Les secteurs d'activités ayant signé le plus d'accords sont : « Commerce » et « Santé & Action Sociale ».

✓ **La mise en œuvre**

DOETH 2008 - Mise en Œuvre de l'Obligation d'Emploi					
Type d'Obligation	% Obligation d'Emploi Total	Activité(s) utilisant le + cette Obligation Tous Secteurs Confondus	%	Activité(s) utilisant le + cette Obligation Dans son Secteur	%
Emploi seul	39.07%	Santé et Action Sociale	28 %	Education et Hôtels restaurants	100 %
				Transports télécommunications	et 66.66 %
Emploi & Sous Traitance	13.28%	Travail des Métaux	23.53 %	Construction	18.75 %
				Education	100%
Emploi, Sous traitance & Contribution	14.06%	Travail des Métaux	44.44 %	Administration Publique	50 %
Emploi & Contribution	13.28%	Santé et Action Sociale	35.29 %	Services Collectifs, Sociaux et Personnels	33.33%
Contribution Seule	13.28%	Construction	23.53%	Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'eau	100%
				Administration Publique	50 %
Contribution & Sous Traitance	7.03%	Santé et Action sociale	33.33%	Construction	18.75%

Dans le secteur "Santé et Action Sociale", une entreprise a seulement un Accord d'entreprise

Les secteurs qui font principalement appel à l'emploi seul sont : « Santé et Action Sociale°», « Hôtels et Restaurants », « Education°».

En revanche, ceux qui s'acquittent de l'obligation d'emploi par la simple cotisation Agefiph, sont : « Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'eau°», « Administration Publique » et « Construction°».

✓ **Le taux d'emploi de travailleur handicapé**

Les secteurs ayant le plus faible taux d'emploi sont : « Santé et Action Sociale », « Industries manufacturières° », et « Commerce ».

Les secteurs ayant le plus fort taux d'emploi sont : « Hôtels et Restaurants », « Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'eau° » et « Education ».

Aucun secteur n'a un taux d'emploi à 0 %

3/ Les tendances par secteurs d'activité

Domaine NAF	Code NAF	LIBELLE DU SECTEUR	Nombre Total d'Etablissements ayant 1 Effectif > ou = à 20
D	De 150 à 370	Industries Manufacturières	32
E	De 400 à 410	Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'Eau	1
F	450	Construction	16
G	De 500 à 520	Commerce	25
H	550	Hôtels & Restaurants	2
I	De 600 à 640	Transports & Télécommunications	6
K	De 700 à 740	Immobilier, Services fournis aux Entreprises	7
L	750	Administration Publique	3
M	800	Education	1
N	850	Santé & Action Sociale	29
O	De 900 à 930	Services Collectifs, Sociaux & Personnels	6

↳ **Rappel des différentes mesures pouvant être utilisées pour répondre à l'obligation d'emploi.**

- Emploi seul,
- Emploi et sous-traitance,
- Emploi et contribution Agefiph,
- Emploi, sous-traitance et contribution Agefiph,
- Contribution Agefiph seule,
- Contribution Agefiph et sous-traitance.

L'accueil de stagiaires en formation peut également être une option pour les entreprises, cependant, aucune entreprise signalent avoir accueillies des stagiaires sur 2007.

✓ **Industries Manufacturières: 32 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 2662 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 94 au lieu de 159, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 3.53 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 44 ans ; 4.25 % des salariés sont dans la tranche < à 25 ans, 65.95 % dans la tranche d'âge 25-50 ans et 29.78 % dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 11.70 % de femmes et 88.29 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 14 ans.

87.23 % des contrats sont des CDI, 9 % des contrats d'Intérim et 2.12 % des CDD, avec 89.36 % de temps plein et 10.64 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 31.25 % (soit 10 entreprises) utilisent l'emploi seul.
- 12.50 % (soit 4 entreprises) utilisent l'emploi et la sous-traitance,
- 25 % (soit 8 entreprises) utilisent l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph,
- 18.75 % (soit 6 entreprises) utilisent l'emploi et la contribution à l'Agefiph,
- 12.50 % (soit 4 entreprises) utilisent la contribution à l'Agefiph,

Aucun établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

3 établissements sont au-dessus de leur obligation sur les 32 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 9.37 %.

✓ **Production & Distribution de Gaz, d'Eau et d'Electricité: 1 entreprise**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 22 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 0 au lieu de 1, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 0%.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 100 % (soit 1 entreprise) utilise la contribution à l'Agefiph,

Cet établissement de ce secteur ne dispose pas d'un accord d'entreprise

✓ **Construction: 16 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 558 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 20 au lieu de 33, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 3.58 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 47 ans. 0% dans la tranche < 25 ans et 45 % dans la tranche 25-50 ans et 55% dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 100 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 16 ans.

85 % des contrats sont des CDI, 15 % des contrats d'Intérim, avec 95 % de temps plein et 5% temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 43.75% (soit 7 entreprises) utilisent l'emploi seul,
- 18.75 % (soit 3 entreprises) utilisent l'emploi et la sous-traitance,
- 6.25 % (soit 1 entreprise) utilise la contribution à l'Agefiph, l'emploi et la sous-traitance,
- 6.25 % (soit 1 entreprise) utilise l'emploi et la contribution à l'Agefiph.
- 6.25% (soit 1 entreprise) utilise la contribution seule,
- 6.25%(soit 1 entreprise) utilise la contribution à l'Agefiph et la sous-traitance.

Aucun établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

4 établissements sont au-dessus de leur obligation sur les 16 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 25 %.

✓ **Commerce: 25 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 1279 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 51 au lieu de 76, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 3.21 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 46 ans, 1% dans la tranche des <25 ans, 56.86 % dans la tranche 25-50 ans et 41.17 % dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 49 % de femmes et 51.98 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 13 ans.

88 % des contrats sont des CDI, 3.92% sont des CDD, 7.43 % des contrats d'Intérim, avec 51 % de temps plein et 49 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 36 % (soit 9 entreprises) utilisent l'emploi seul,
- 16 % (soit 4 entreprises) utilisent l'emploi et la sous-traitance,
- 12 % (soit 3 entreprises) utilisent l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph,
- 12 % (soit 3 entreprises) utilisent l'emploi et la contribution à l'Agefiph,
- 16 % (soit 4 entreprises) utilisent la contribution seule à l'Agefiph,
- 8 % (soit 2 entreprise) utilisent la contribution à l'Agefiph et la sous-traitance.

5 établissements de ce secteur disposent d'un accord d'entreprise.

5 établissements sont au-dessus de leur obligation sur les 25 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 20 %.

✓ **Hôtels & Restaurants: 2 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 51 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 2 au lieu de 3 soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 4%.

L'âge moyen dans ce secteur est de 33 ans. Les salariés sont dans la tranche d'âge 25-50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 50 % de femmes et 50 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 9 ans.

100 % des contrats sont des CDI, avec 100 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 100 % (soit 1 entreprise) utilise l'emploi seul,

L'établissement de ce secteur ne dispose pas d'un accord d'entreprise.

✓ **Transports & Télécommunications: 6 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 190 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 6 au lieu de 11, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 3.15%.

L'âge moyen dans ce secteur est de 49 ans. 50 % dans la tranche 25-50 ans et 50 % dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 100 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 8 ans.

83.33 % des contrats sont des CDI, 16.66% sont des CDD, avec 50 % de temps plein et 50 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 83.33 % (soit 5 entreprises) utilisent l'emploi seul,
- 16.66 % (soit 1 entreprise) utilise la contribution à l'Agefiph seule,

Aucun établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

1 établissement est au-dessus de l'obligation sur les 6 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 16.66 %.

✓ **Immobilier, Services fournis aux Entreprises: 7 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 317 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 7 au lieu de 19, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 2.20%.

L'âge moyen dans ce secteur est de 45 ans. 42.85 % dans la tranche 25-50 ans et 57.15% dans la tranche; > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 86 % de femmes et 14% d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 9 ans.

85 % des contrats sont des CDI, 14% des contrats d'Intérim, avec 57 % de temps plein et 43 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 14.28 % (soit 1 entreprise) utilise l'emploi seul,
- 14.28% (soit 1 entreprise) utilise l'emploi et la sous-traitance,
- 14.28% (soit 1 entreprise) utilise l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph,
- 57.40% (soit 4 entreprises) utilisent la contribution seule à l'Agefiph,

Un seul établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

✓ **Administration Publique: 3 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 185 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 5 au lieu de 11, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 2.70%.

L'âge moyen dans ce secteur est de 52 ans. 40 % dans la tranche 25-50 ans et 60 % dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 60 % de femmes et 40 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 16 ans.

100% des contrats sont des CDI , avec 60 % de temps plein et 40 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 33 % (soit 1 entreprise) utilise l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph ,
- 33 % (soit 1 entreprise) utilise la contribution seule à l'Agefiph.
- 33% (soit 1 entreprise) utilise l'emploi seul,

Aucun établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

✓ **Education: 1 entreprise**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 36 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 2, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 5.55 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 45 ans. 100 % des salariés sont dans la tranche d'âge 25-30 ans. La répartition par sexe est la suivante : 100 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 6 ans.

100 % des contrats sont des CDI, avec 100 % de temps plein.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 100 % (soit 1 entreprise) utilise l'emploi seul,

L'établissement de ce secteur dispose d'un accord d'entreprise.

✓ **Santé & Action Sociale: 29 entreprises**

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 1506 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 63 au lieu de 90, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 4.18 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 46 ans. 1.58% sont dans la tranches d'âge <25 ans, 56 % des salariés sont dans la tranche d'âge 25-50 ans et 42.85 % dans la tranche > à 50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 65 % de femmes et 35 % d'hommes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 13 ans.

89% des contrats sont des CDI et 11 % des CDD, avec 46 % de temps plein et 54 % de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 43.33 % (soit 13 entreprises) utilisent l'emploi seul,
- 14.28 % (soit 4 entreprises) utilisent l'emploi et la sous-traitance,
- 17 % (soit 5 entreprises) utilisent l'emploi et la contribution à l'Agefiph,
- 6.66 % (soit 2 entreprises) utilisent la contribution seule à l'Agefiph,

- 10 % (soit 3 entreprises), utilisent l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph.
- 6.66% (soit 2 entreprises), utilisent la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph

5 établissements de ce secteur disposent d'un accord d'entreprise. (dont 4 avec emploi)

8 établissements sont au-dessus de leur obligation sur les 29 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 27.58 %.

✓ Services Collectifs, Sociaux & Personnels: 6 entreprises

L'effectif de salariés assujettis total de ce secteur est de 181 personnes, le nombre de travailleurs handicapés embauchés est de 9 au lieu de 10, soit un taux d'emploi travailleur handicapé de 5 %.

L'âge moyen dans ce secteur est de 49 ans. 66.66 % des salariés sont dans la tranche d'âge 25-50 ans, 33.33% dans la tranche >50 ans. La répartition par sexe est la suivante : 66.66 % d'hommes et 33.33% de femmes.

La durée moyenne du temps dans l'entreprise est de 9 ans.

44.44 % des contrats sont des CDI, 55.55 sont des CDD, avec 44.44 % de temps plein et 55.55% de temps partiel.

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- 33.33% (soit 2 entreprises) utilisent l'emploi seul,
- 33.33 % (soit 2 entreprises) utilisent l'emploi et la contribution à l'Agefiph.
- 16.66 % (soit 1 entreprise) utilise la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph.
- 16.66% (soit 1 entreprise) utilise l'emploi, la sous-traitance et la contribution à l'Agefiph

Aucun établissement ne dispose d'un accord d'entreprise.

2 établissements sont au-dessus de leur obligation sur les 6 entreprises du secteur, ce qui représente une part de 33.33 %.

5/ La tendance Zéro TH

DOETH 2008 - Tendance Zéro TH par Secteur

<u>Secteur d'Activité</u>	<u>Nb Total d'Ets</u>	<u>Nb d'Ets à 0 TH</u>	<u>%</u>	<u>UB Manquantes</u>
Prod° & Distrib° d'Electricité, de Gaz & d'Eau	1	1	100 %	1
Industries Manufacturières	32	4	12.50 %	65
Construction	16	1	6.25 %	13
Commerce	25	4	16 %	25
Hôtels & Restaurants	2	0	0 %	1
Transports & Télécommunications	6	0	0 %	5
Immobilier - Services aux Entreprises	7	4	57.14 %	12
Administration Publique	3	1	33.33 %	6
Education	1	0	0%	0
Santé & Action Sociale	29	2	6.89 %	27
Services Collectifs, Sociaux & Personnels	6	0	0 %	1
Total	128	17	21.10%	156